



## DEMANDE D'INSCRIPTION A LA MATERNELLE

**ETAPE 1** : Veuillez-vous munir d'une version numérique (format pdf) des documents suivants, en votre possession, avant de passer à l'étape 2 :

Pour une inscription en Petite Section : aucunes pièces à fournir

Pour une inscription en Moyenne Section : photocopies des bilans de compétences de l'année en cours.

Pour une inscription en Grande Section : photocopies des bilans de compétences de l'année précédente et de l'année en cours.

**ETAPE 2** : Compléter le formulaire en majuscule et insérer les pièces du dossier en fin de formulaire

**ETAPE 3** : Le secrétariat des familles prendra contact avec vous sous huit jours par téléphone pour fixer un rendez-vous avec le Chef d'Etablissement. A l'issue du rendez-vous, il vous avisera de sa décision.

En cas de difficultés, contacter le secrétariat au [05 59 59 06 73](tel:0559590673)